

## RAPPEL

La **Mission Calliope & Euterpe**, initiée en 2013, est le fruit d'un diagnostic partagé par la Confédération musicale de France et les fédérations de Franche-Comté et d'Alsace, sur le périmètre des enseignements et des pratiques en milieu musical associatif, s'intéressant tout particulièrement à l'enjeu de l'emploi.

Cette démarche, soutenue par le CNEA<sup>1</sup> (syndicat d'employeurs porteur de la CCNA<sup>2</sup>) et UNIFORMATION<sup>3</sup>, a constitué un état des lieux de la situation nationale (sur le champ de l'emploi), concrétisé par la parution d'une note d'opportunité en 2014 et qui a fait apparaître les principaux sujets dont il convient de s'emparer.

## SECONDE ÉTAPE

**La mission se poursuit par la réalisation :**

- d'une formation-action (avec un cabinet professionnel et le soutien d'UNIFORMATION) sur la problématique d'identification des métiers et des compétences
- de travaux en commission d'experts
- d'une quarantaine d'entretiens approfondis auprès de responsables-décideurs à tous niveaux (État, collectivités, structures de médiation, employeurs, employés...)
- d'une synthèse de ces entretiens d'où ressortent les points importants à prendre en compte
- de travaux d'écriture sur les nouveaux enjeux, mutations et nécessités d'adaptation
- de travaux sur la GPEC<sup>5</sup> dans le secteur musical associatif (fiches-métiers, référentiels de compétences, qualification, classification, etc.)

Parmi ceux-ci, on trouvera particulièrement : les besoins en ressource professionnelle, la non-identification de certains métiers, le non-respect trop fréquent des obligations légales et la place des établissements d'enseignement et de pratique dans les politiques culturelles et territoriales en pleine refondation.

Cette première étape a fait l'objet de nombreux contacts, échanges et débats avec des partenaires très divers : collectifs, acteurs de l'ESS<sup>4</sup>, réseaux et partenaires culture-emploi-formation...

Les travaux de la **Mission Calliope & Euterpe** ont fait apparaître la nécessité vitale de connaître l'ensemble des dispositifs et acteurs existants - sur ces champs certes complexes, mais souvent mal connus que sont l'ESS<sup>4</sup>, l'emploi, la formation, le droit social, etc.

**« La maîtrise de ce discours expert est essentielle si l'on veut être un interlocuteur reconnu, crédible et capable, non seulement de défendre les intérêts et emplois du réseau, mais aussi d'inventer les formules permettant d'envisager un avenir pérenne, ouvert et serein. »**

## PROCHAINE PARUTION



### MISSION CALLIOPE & EUTERPE

**À VENIR FIN 2016 !**  
"Guide à destination  
des établissements  
d'enseignement et/ou de  
pratique musicale en  
milieu associatif"

**Le souhait partagé par tous n'est-il pas  
d'inventer les formules et les métiers de  
demain ?**

**Thèmes abordés :** emploi, formation, territoires, publics, droit, pédagogie, projet, réseaux, image...

Voulu comme un document-ressource à l'intention des employeurs, des employés et des acteurs culturels publics ou privés, cet opuscule aura pour objet :

- de faire le point sur le contexte, les enjeux et les évolutions du secteur musical associatif
- d'exposer les obligations légales en termes d'emploi, de formation, de handicap
- d'apporter des outils techniques utiles à la bonne gestion des établissements : notion de projet, fiches-métiers, type de classification, diplômes, contrats, grilles indiciaires, fiches de paye, etc.

Il tiendra également compte de questions transversales telles que : le dialogue social, le numérique, le sociétal, la transversalité des arts, la mutualisation, les territoires, l'évolution des goûts et des mentalités...

**Glossaire**  
<sup>1</sup> CNEA : Conseil national des employeurs d'avenir  
<sup>2</sup> CCNA : Convention Collective Nationale de l'Animation, s'applique obligatoirement aux écoles de musique et orchestres associatifs employeurs.  
<sup>3</sup> UNIFORMATION : organisme paritaire de collecte

agréée (OPCA) pour la formation professionnelle dans la branche de l'animation.  
<sup>4</sup> ESS : Economie Sociale et Solidaire  
<sup>5</sup> GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

